



inp Institut national
du patrimoine

Ecole du Louvre Palais du Louvre



Fondation Culture & Diversité



C O M M U N I Q U É

Le jury de sélection des élèves de la première classe préparatoire intégrée aux concours externes de conservateur du patrimoine vient de tenir ses délibérations. Il a retenu onze candidats en liste principale et deux candidats en liste complémentaire.

Ces élèves commenceront leur formation à l'Ecole du Louvre, à l'Ecole nationale des Chartes et à l'Institut national du patrimoine dès le 29 août pour se préparer aux concours externes qui s'ouvriront en août 2012.

Pour cette deuxième promotion, 136 dossiers de candidature ont été déposés et 26 dossiers ont été retenus pour une audition par le jury. C'est dire à la fois le succès rencontré par la classe préparatoire intégrée et la sélectivité de la procédure, fondée sur le mérite académique et le mérite personnel au regard du contexte social et familial. L'ensemble des candidats admis en 2011 sont boursiers de l'enseignement supérieur et quatre ont effectué une partie de leur scolarité en ZUS/ZEP.

Rappelons que la classe préparatoire intégrée aux concours externes de conservateur du patrimoine a été créée en 2010 par l'Inp en partenariat avec l'Ecole du Louvre et l'Ecole nationale des Chartes, et avec le soutien de la Fondation Culture & Diversité et de l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), dans le but de favoriser la diversité dans l'accès aux fonctions de conservateur du patrimoine.

Cette classe est la première dans le secteur culturel. Elle rejoint les classes préparatoires intégrées créées par d'autres écoles de formation de la fonction publique, notamment l'Ecole nationale d'administration et l'école nationale de la magistrature.

La liste des candidats reçus est consultable sur les sites de l'Inp et de tous ses partenaires : www.inp.fr - www.ecoledulouvre.fr - www.enc.sorbonne.fr - www.lacse.fr
www.fondationcultureetdiversite.org

Paris, le 24 juin 2011